SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

SOINS D'URGENCE AQUATIQUE / DEA

FORMATION DE 20 HEURES

PLAN DE COURS

Mise à jour : juillet 2014

SAUVETAGE SECOURISME NAUTISME ÉDUCATION

4545, av. Pierre-De Coubertin, Montréal (Québec) H1V 0B2
Tél. : 514 252-3100 / 1 800 265-3093 • Téléc. : 514 254-6232
www.sauvetage.qc.ca • alerte@sauvetage.qc.ca
Organisme de charité enregistré : 10479 7212 RR0001

PRÉVENIR LA NOYADE

INTRODUCTION ET OBJECTIFS DU COURS

Le cours Soins d'urgence aquatique/DEA permet aux candidats d'acquérir les connaissances et les techniques relatives à l'administration des soins d'urgence en milieu aquatique. Ils peuvent, grâce à l'approche pratique de ce certificat, apprendre les principes des soins à prodiguer dans le cas des blessures rencontrées le plus fréquemment dans les piscines ou les lieux de baignade, y compris le traitement à administrer aux victimes en arrêt cardiorespiratoire. L'enseignement est axé sur la vérification des signes vitaux, le choix des priorités et les principes des soins d'urgence aquatique élémentaires.

Ce cours prépare le candidat à assumer un rôle de premier intervenant dans son milieu de travail lors d'une situation d'urgence demandant des notions de premiers soins ou de sauvetage aquatique. Le candidat devra prodiguer les traitements de base afin de stabiliser une blessure tout en attendant les services préhospitaliers d'urgence (SPU).

Il permet aussi aux candidats d'utiliser un défibrillateur externe automatisé et d'administrer de l'adrénaline par auto-injecteur* lors des situations prescrites par le *Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées dans le cadre des services et soins préhospitaliers d'urgence*.

* Le contenu du cours Anaphylaxie-secouristes (1,5 h) du MSSS doit être enseigné dans ce cours.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin du cours, le candidat sera en mesure de :

- ❑ Reconnaître et définir les cinq (5) maillons de la Chaîne de survie[MD];
- ❑ Décrire son rôle dans la Chaîne de survie[MD];
- ❑ Reconnaître les facteurs de risques contrôlables et non contrôlables;
- ❑ Énumérer trois (3) signes et symptômes de l'angine de poitrine / infarctus du myocarde;
- ❑ Énumérer trois (3) signes et symptômes de l'ICT/AVC;
- ❑ Expliquer la signification de l'article 2 de la *Charte Québécoise des droits et libertés de la personne* et l'article 1471 du *Code civil du Québec*, le régime de responsabilité civile au Québec ainsi que le règlement *B-1.1, r. 11*;
- ❑ Effectuer un examen primaire chez une victime consciente et inconsciente;
- ❑ Décrire la façon de procéder lors de la communication avec les services préhospitaliers d'urgence (SPU);
- ❑ Effectuer la réanimation cardiorespiratoire et la désobstruction des voies respiratoires chez un sujet adulte, enfant ou bébé;
- ❑ Réagir aux complications possibles de la réanimation;
- ❑ Utiliser un défibrillateur externe automatisé (DEA);
- ❑ Prendre en charge une situation d'urgence comme sauveteur;
- ❑ Définir et reconnaître différents problèmes de santé décrits dans les différents modules ainsi que prodiguer les premiers soins appropriés;
- ❑ Prendre en charge une victime susceptible d'être blessée à la colonne vertébrale en partie peu profonde d'une installation aquatique;
- ❑ Prendre en charge une victime inconsciente en milieu aquatique, une victime non-nageur, une victime blessée et une victime submergée;
- ❑ Reconnaître les signes et symptômes liés à une réaction allergique de type anaphylactique;
- ❑ Appliquer les protocoles d'administration de l'épinéphrine chez une victime connue allergique.

ÉVALUATION

L'évaluation du cours se fera sur une base progressive. Le candidat sera évalué tout au long des exercices, des activités, des sessions de pratique ou des mises en situation.

DESCRIPTION DU COURS

Durée :	❑ 20 heures
Matériel obligatoire :	❑ Manuel canadien de premiers soins
	❑ Masque de poche et gants
	❑ Tenue de baignade pour la partie aquatique (maillot de bain, serviette, etc.)
Validité du brevet :	❑ 2 ans si utilisé comme permis de travail
	❑ 4 ans si non utilisé comme permis de travail

PRÉALABLE

Être âgé d'au moins 14 ans et être capable de nager*. Le candidat doit compléter un prétest de 10 questions concernant l'administration de l'épinéphrine avant de débuter la formation. Le candidat devra être en mesure d'effectuer les exercices pratiques requis pour réussir le cours.

*Être capable de nager signifie être en mesure de réussir la norme Nager pour survivre : effectuer une entrée à l'eau en eau profonde par roulade, nager sur place pendant une minute puis se déplacer dans l'eau sur une distance de 50 mètres sans objet flottant.

PRÉSENCE

La présence et la participation du candidat à la totalité du cours sont de rigueur pour être en mesure de compléter la formation adéquatement et recevoir sa certification. Le candidat est tenu d'assister à au moins 90 % de la durée de la formation pour obtenir sa certification. Il est de la responsabilité du candidat de se mettre à jour et de récupérer la matière manquée lors d'une absence.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS

Un comportement respectueux et sécuritaire sera exigé tout au long de la formation, sans quoi le candidat peut être exclu du cours.

ADMINISTRATION

La Société de sauvetage est un organisme à but non lucratif qui repose sur l'engagement, le dévouement et le professionnalisme de ses moniteurs et de ses membres affiliés (organisations). La Société de sauvetage développe ses formations en concertation avec son comité médical et diverses instances nationales et internationales, dont *l'International Lifesaving Federation*.

La réussite de cette formation vous permettra d'obtenir un brevet émis par la Société de sauvetage reconnu par les instances gouvernementales. Après la transmission des résultats à la Société de sauvetage par le moniteur ou le membre affilié, la Société de sauvetage s'engage à vous faire parvenir votre brevet dans les 10 jours ouvrables.

Dès la réception de votre brevet, vous devez vérifier si les renseignements vous concernant sont exacts. En cas d'erreur, vous disposez de 3 mois suivant la date de l'examen pour communiquer avec la Société de sauvetage afin d'effectuer les changements nécessaires.

Pour tout commentaire, question ou suggestion, ou simplement pour vous impliquer dans l'un de nos programmes, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

PERSONNES-RESSOURCES

Moniteur du cours : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Gestionnaire du cours (membre affilié) : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Coordonnées :

***AVIS IMPORTANT ***

POUR TOUTE QUESTION TECHNIQUE, LE MONITEUR DÛMENT ACCRÉDITÉ ENSEIGNANT LE COURS DEVRA TOUJOURS VOUS RÉFÉRER À LA DOCUMENTATION OFFICIELLE DE LA *SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE*

Vous souhaitez approfondir vos connaissances?

Consultez la rubrique SECOURISME de notre site Internet et explorez toutes les possibilités qui s'offrent à vous!
www.sauvetage.qc.ca

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

4545, av. Pierre-De Coubertin, Montréal, QC, H1V 0B2
514 252-3100 et 1 800 265-3093

CONTENU DU COURS SOINS D'URGENCE AQUATIQUE / DEA

NOTIONS GÉNÉRALES

Item 1	Principes généraux en premiers soins
Item 2	Anatomie et physiologie
Item 3	Aspects légaux d'une intervention
Item 4	Transport d'une victime blessée
Item 5	Procédures d'urgence
Item 6	Communications avec les SPU
Item 7	Évaluation clinique préhospitalière
Item 8	Évaluation primaire
Item 9	Évaluation secondaire

RÉANIMATION

Item 10	Chaîne de survie[MD]
Item 11	Techniques de réanimation – Adulte, enfant et bébé
Item 12	Obstruction des voies respiratoires – Adulte, enfant et bébé conscients
Item 13	Obstruction des voies respiratoires – Adulte, enfant et bébé inconscients
Item 14	Complications de la réanimation ou situations particulières
Item 15	Connaissances relatives au DEA et à son fonctionnement
Item 16	Défibrillation externe automatisée à un et deux secouristes

PREMIERS SOINS

Item 17	État de choc / évanouissement
Item 18	Convulsions et problèmes diabétiques
Item 19 (Médicaux)	a. Urgences cardiovasculaires
	b. Urgences respiratoires
	c. Empoisonnement / Intoxication
	d. Douleur abdominale
Item 20 (Environnement)	a. Problèmes reliés au froid
	b. Problèmes reliés à la chaleur
	c. Brûlure
	d. Électrisation / électrocution
	e. Noyade mortelle / noyade non mortelle
Item 21	Hémorragie
Item 22	Blessures à la tête/ colonne vertébrale
Item 23 (Traumatismes)	a. Blessures musculo-squelettiques – Membres supérieurs
	b. Blessures musculo-squelettiques – Membres inférieurs
	c. Blessures aux tissus mous
	d. Blessures thoraciques
	e. Blessures faciales

SAUVETAGE

Item 25	Entrées/Sorties
Item 26	Blessure à la colonne vertébrale en milieu aquatique
Item 27	a. Sauvetage - Victime inconsciente
	b. Sauvetage - Victime non-nageur
	c. Sauvetage - Victime blessée
	d. Sauvetage - Victime submergée

AUTRES ITEMS

Société de sauvetage	*Administration d'épinéphrine pour les réactions allergiques graves de type anaphylactique : Personnes dont l'allergie est connue – 1,5 heure*

Ministère de la Santé et
des Services sociaux :